

Catégorie
Voit. de tourisme

Marque
NASH

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
Rambler Super ou
Custom

Bordereau-type (*)
N° **629.B**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Rambler (Super ou Custom)" sur les ailes g. & dr.
N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sous le capot, sur plaquette (Serie No.....)
N° de moteur frappé A l'avant, à droite, en haut sur bloc-cylindres
Constructeur du châssis NASH KELVINATOR Corp., Nash Motor Division, KENOSHEA (U.S.A.)
Constructeur du moteur NASH KELVINATOR Corp., Nash Motor Division, KENOSHEA (U.S.A.)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type NASH Rambler
Genre En ligne,
Carburant Benzine
Nombre cyl. 6 Temps 4
Alésage 79,374 mm.
Course 95,248 mm.
C.V.-Impôt 14,402
Cylindrée totale 2'828 cm³
C.V. frein 83
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues arrières
1. Frein Frein à pied : Hydraulique,
sur les 4 roues
2. Frein Frein à main : Mécanique,
(à câble) sur r. arrières
3. Frein _____
Frein de remorque _____
Direction A gauche
Crochet de remorque _____
Nombre de vit. avant 3 av. surmultipliée
Vit. en 1^{re} vit. 30 en prise dir. 130 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur Nash Motor Div.
Genre/Forme Cabrio-Limousine
Nombre de portes 2
Nombre de places ass. Total 4-5
Avant 2 Milieu — Arrière 2-3
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	635 kg.	565 kg.	1'200 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension		5,90 - 15, 4 Ply	simples /
Capacité de charge (par pneu 385 kg.)	770 kg.	770 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque Dispositifs BOSCH
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 2, combinés av. feux rouges
- Indicateurs de direction : Syst. feux clignotants
- 1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à capuchon
- 2) Eclairage du N° de cont. 1, à l'int. au centre
- Avant : Dans les feux de pos. orig. 2)
- Emplacement ART. : Combinés av. feux rgs et stop
- 3) Essui-glace 2, mécaniques
- Avertisseur 1 avert. électr. av. interrupt. 3)

DIMENSIONS

Voie	1,360 mm.
avant	1,350 mm.
arrière	1,1870 mm.
Largeur hors-tout AV.	2,1540 mm.
Empailement	4,470 mm.
Longueur hors-tout	1,520 mm.
Hauteur (non chargé)	180 mm.
Garde au sol	— mm.
Porte à faux, arrière	— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	11,60 m.
Diamètre de braquage ext. droite	11,20 m.
Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

*) Même vhc. que bordereau-type No. 629, mais avec surmultipliée et poids à vide plus élevé.

Peut être admis à circuler avec remorque selon ACF du 19.4.1940.

Avec remorque, il faut circuler sans faire usage de la roue libre, dans l'intérêt de la sécurité routière.

Apporter un intérêt particulier à l'examen du frein à main.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Dispositifs de phares avec feux de position intérieurs sont montés par l'importateur.

2) Feux clignotants avant sont montés dans les feux de position d'origine par l'importateur.

Feux clignotants arrières sont montés dans le même boîtier que les feux rouges et feux stop, mais avec paroi intermédiaire d'origine.

3) Interrupteur pour les 2 cas de l'avertisseur monté par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, den 5.10.1950
19.10.1950

La commission d'expertises-types